

Mercredi 18 février 2026
Mercredi des Cendres – Année A

V + J

Vous avez entendu : « Ce que vous faites pour devenir des justes, évitez de l'accomplir devant les hommes pour vous faire remarquer ». Jésus rajoute « quand tu fais l'aumône, quand vous priez, quand vous jeûnez », la méthode est toujours la même, il nous dit de le faire « dans le secret ».

Voilà des tas de bavardages et de démarches spectaculaires sur le Carême mis en péril. Le Carême, ce n'est pas une affaire de comparaison d'efforts à faire plus que l'un ou l'autre, à regarder qui fait quoi ou comment.

Finalement, si je veux suivre exactement les consignes de Jésus, faire de vrais efforts pour devenir juste en aumône, en prière, en jeûne, et bien, ça ne doit pas se voir.

Tout du moins, c'est l'effort pour y parvenir qui ne doit pas se voir. Les fruits de tout cela se verront eux, bel et bien.

Si je suis plus généreux avec les uns et les autres, en donnant plus de temps pour discuter avec mes amis, ma famille, mes confrères, alors oui, les temps fraternels vont se ressentir. On pourra se dire : « tiens, c'était sympa d'avoir eu du temps avec lui ou elle aujourd'hui, ça nous a fait du bien ! ».

Mais si pour cela, il aura fallu dire : « bon allez, c'est Carême, je lui consacre 2h de temps cet après-midi », alors là, c'est tout loupé. L'effort nous saute aux yeux, il n'est plus fait dans le secret.

L'enjeu de ces 40 jours qui s'ouvrent à nous, c'est de ne plus se dire : « allez, je le fais parce que c'est Carême », mais de le faire parce que j'aime le faire, j'aime être avec l'autre.

Le chemin de Carême doit m'aider à aimer davantage.

S'aimer davantage soi-même : prendre du temps pour soi, se reposer, prendre soin de sa santé, savoir se reconsidérer comme étant à l'image et à la ressemblance de Dieu : est-ce que j'agis dans ma vie comme étant cela vraiment ? Est-ce que je me néglige parfois ?

Aimer davantage les autres : est-ce que je prends du temps pour les autres ? Est-ce que ce temps me coûte ou est-ce que j'ai plaisir à échanger avec ceux qui m'entourent ? Se dire, de temps en temps, que mon temps peut être au service de l'autre et que le plaisir de l'autre peut me faire plaisir aussi.

Aimer davantage Dieu enfin : quelle place a-t-il dans ma vie ? Est-ce que je prends le temps de prier dans ma journée ? Dieu est-il pour moi un simple distributeur de secours en cas de nécessité ou est-il un vrai compagnon de route ? Quelle espérance me donne-t-il pour la vie ?

Le Pape Léon XIV nous propose un beau message de Carême, basé sur trois mots pour nous accompagner : « écouter », « jeûner » et « ensemble ».

Écouter pour nous rappeler de profiter du Carême pour prendre le temps d'écouter la Parole de Dieu, mais aussi écouter la parole de l'autre, et parmi eux, les pauvres qui nous entourent, ceux qui ont besoin des autres. Et en y réfléchissant bien, nous sommes tous certainement pauvres de quelque chose en particulier.

Jeûner ensuite. Souvent, on caricature assez vite le Carême à un jeûne radical. Si nous reprenons le décret de la Conférence des évêques de France qui vient préciser le Droit canonique sur le sujet, voici ce que nous lisons :

1. Tous les vendredis de l'année, en souvenir de la Passion du Christ, (Les catholiques) doivent manifester cet esprit de pénitence par des actes concrets :

- soit en s'abstenant de viande, ou d'alcool, ou de tabac... ;
- soit en s'imposant une pratique plus intense de la prière et du partage.

2. Pendant le temps du Carême :

1. tous les vendredis, ils doivent s'abstenir de viande s'ils le peuvent ;
2. le mercredi des Cendres, jour où commence le Carême, et le vendredi saint, jour de la mort du Sauveur, ils s'abstiennent de viande, ils jeûnent en se privant substantiellement de nourriture selon leur âge et leurs forces, et réservent un temps notable pour la prière.

Car oui, un âge est indiqué par le Droit canonique :

Can. 1252 – Sont tenus par la loi de l'abstinence, les fidèles qui ont quatorze ans révolus ; mais sont liés par la loi du jeûne tous les fidèles majeurs jusqu'à la soixantième année commencée. Les pasteurs d'âmes et les parents veilleront cependant à ce que les jeunes dispensés de la loi du jeûne et de l'abstinence en raison de leur âge soient formés au vrai sens de la pénitence.

Nous voyons donc bien qu'hormis deux jours clairement identifiés, l'importance n'est pas spécialement mise sur la nourriture consommée.

Le jeûne est avant tout une question d'ouverture d'esprit et foi, « une pratique concrète qui dispose à l'accueil de la Parole de Dieu », nous dit le Pape Léon XIV.

Il donne d'ailleurs une forme de jeûne originale pour cette année qui peut faire du bien à tous, en voici un extrait dans sa lettre :

« Je voudrais donc vous inviter à une forme d'abstention très concrète et souvent peu appréciée, celle des paroles qui heurtent et blessent le prochain. Commençons par désarmer le langage en renonçant aux mots tranchants, aux jugements hâtifs, à médire de qui est absent et ne peut se défendre, aux calomnies. Efforçons-nous plutôt d'apprendre à mesurer nos paroles et à cultiver la gentillesse : au sein de la famille, entre amis, dans les lieux de travail, sur les réseaux sociaux, dans les débats politiques, dans les moyens de communication, dans les communautés chrétiennes. Alors, nombre de paroles de haine laisseront place à des paroles d'espoir et de paix ».

Enfin, le Pape termine son message pour dire que cette démarche de Carême, nous devons la vivre ensemble.

Ainsi, ayons le souci des uns et des autres. Assurons-nous d'écouter mieux la Parole de Dieu ensemble, de mieux parler des uns et des autres, ensemble. Tout cela pour mieux nous aimer ensemble.

Bon chemin de Carême à tous.

Amen.

Père Olivier FLEAU, osfs